

BURKINA FASO

RAPPORT NATIONAL DE SYNTHESE

DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION
DES CATASTROPHES NATURELLES

Veillez vous adresser a :

Point focal de la Décennie
internationale de la prévention
des catastrophes naturelles
Commission nationale de lutte contre
effets de la sécheresse BP 515
Ouagadougou
Burkina Faso

Tél : 31-26-29

Fax : 31-00-56

Télex :

SECTION A : PROFIL

(La présente section contient des renseignements de base sur votre pays. Veillez compléter et vérifier les indications qui y figurent).

1. Composition du Comité national (point focal) :

(Veillez dresser la liste des organismes représentés et indiquer entre crochets le nombre de membres que compte chaque groupe).

Ministères

- Ministères chargé de l'Action Sociale, de l'Environnement de l'Agriculture, de l'Eau, (6) des Transports, de l'Information, de la Santé, des Relations Extérieures et des Finances

Organismes non gouvernementales

- Croix-Rouge Burkinabè (2)
- SPONG

Etablissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche

- Faculté des Sciences de la Santé
 - Centre National de la Recherche (2) Scientifique et Technique (CNRST)
 - INERA
- Secteur Privé

Médias

- Agence d'information (1) du Burkina (AIB)

Assurances

-

Services publics (services météorologiques, etc)

- Direction de la Météorologie Nationale (2)
- Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)

Divers

-

2. Organisation interne du Comité National

(Veuillez décrire la structure hiérarchique et les attributions du Comité ainsi que les mécanismes de coordination et de coopération dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles).

Le Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation assure la formation du Comité National de la Décennie Internationale. Il est présidé par le Ministère de l'Action sociale et de la Famille. Le Comité met en place des Commissions selon les besoins et en fonction des problèmes à résoudre. Le Secrétariat Permanent du Comité est chargé de la coordination des activités de prévention.

Il existe un Comité de Coordination de l'information (CCI) chargé de coordonner les opérations de collecter et d'analyser les données dans différents domaines de la sécurité alimentaire et de repérer les populations à risque.

Le Comité informel gouvernement/Donateurs est un organe de concertation et de dialogue en vue du suivi des situations d'urgence en cas de catastrophes. Il est convoqué par le Président du Comité National de la Décennie.

3. Principaux risques

Type	Localisation	Population touchée
- sécheresse, Désertification	- Zone Nord et Centre	2.500.000 hbts
- Inondations	- Zones Ouest et Sud	200.000 hbts
- Invasions acridiennes	- Zones Nord et Est Centre Ouest	500.000 hbts
- Feux de brousse	- Ensemble du Pays excepté le Nord	-
- Erosions	- Ensemble du Pays	-
- Epidémies (choléra, méningite, rougeole etc..)	- Ensemble du Pays	-

(Ajouter des renseignements complémentaires si nécessaire).

4. Catastrophes naturelles récentes

Type	Localisation	Population touchée	Pertes
Sécheresse	- zone sahélienne	2.500.000 habitants	Pertes en vies humaines Pertes de récoltes.
Inondation	- Zone du Centre Est, Centre Nord et l'Est	200 à 250.000 habitants	Pertes en vies humaines, Dégâts matériels importants (destruction de barrages et champs de cultures).

5. Situation socio-économique du pays

. Population :	9.768.000 habitants
. Produit national brut (PNB) :	-
. Revenu par habitant :	300 dollars US par hbt

6. Possibilité de fournir une assistance à d'autres pays dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles

(Veuillez dresser la liste des ressources, compétences scientifiques, technologies, etc., dont vous disposez.)

Dans le cadre de l'action concertée dans les pays membres du CILSS, les échanges d'informations et d'expériences représentent une assistance mutuelle dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles.

Ressources humaines : Spécialistes en organisation et gestion des programmes de secours.

7. Aide internationale requise dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles

(Veuillez indiquer les compétences scientifiques, technologies, ressources, etc., dont vous avez besoin.)

- Expert en organisation et gestion des programmes de secours
- Expert en planification préalable des catastrophes en vue d'une cartographie des risques majeurs.
- Expert en législation des catastrophes
- Expert en recherche dans la prévention des catastrophes.

SECTION B: STRATEGIES ET ACTIVITES

(La présente section traite des stratégies et activités en cours ou prévues.)

1. Mesures prises pour réaliser les trois principaux objectifs de la Décennie

(a) Evaluation exhaustive au niveau national des risques de catastrophes naturelles, ces évaluations étant prises en considération dans les plans de développement;

- Prévision d'élaboration d'une cartographie des risques majeurs.
- Définition des termes de référence d'une étude de l'impact des effets socio-économiques des catastrophes sur le développement.

(b) Plans d'atténuation des effets aux niveaux national ou local, y compris prévention et préparation à long terme et sensibilisation de la population; et

- Elaboration d'un plan National de préparation aux situations d'urgence en cas de catastrophes (plan en cours d'élaboration et d'adoption).
- Plan National de Formation, d'éducation et de sensibilisation (en cours d'exécution).

(c) Facilité d'accès aux systèmes d'alerte mondiaux, régionaux, nationaux et locaux, et large diffusion des alertes.

Mise en place d'un Comité de coordination pour l'information pour la sécurité alimentaire (C.C.I.) chargé de coordonner les opérations de collectes d'information et d'analyser les données dans le domaine de la sécurité alimentaire.

- Mise en place prochaine d'un système d'Alerte Précoce dont une étude méthodologique pour déterminer sa structure et son fonctionnement est en cours.

- Prise en considération des données de base fournies par le Centre AGRIMET Institut spécialisé du CILSS.

2. Plan national actuel pour la prévention des catastrophes naturelles

a) **Durée:** Trois (3) ans

b) **Organismes, institutions et organisations concernés:**

Tous départements ministériels concernés ONG humanitaires
et caritatives.

c) **Organismes d'exécution:**

CONASUR et Direction Générale de la Protection Civile.

d) **Fonds disponibles pour l'exécution du plan:**

236.000.000 F.CFA

3. Législation adoptée et promulguée dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles

- Adoption et promulgation des textes organiques du Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). Mars 1993.
- Nomination des membres du Comité.

4. Activités d'atténuation menées à bien ou en cours: Néant

a) *Recensement des zones à risques: évaluation des risques*

Titre du projet:

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

b) *Surveillance, prévision et alerte* Néant

Titre du projet:

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

c) *Mesures de protection à court terme et préparation* Néant

Titre du projet:

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

d) *Mesures de prévention à long terme* Néant

Titre du projet:

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

e) *Utilisation des sols et gestion des risques*

Titre du projet: PNGTV - Projet AGS

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

f) Education et information

Titre du projet:

Néant

Etat d'avancement:

Institutions nationales et/ou internationales participant au projet:

Coût du projet:

Financement:

Organismes d'exécution:

Coordonnées (No de téléphone et de fax) de l'organisme responsable:

5. Plans visant à la réalisation complète des objectifs de la Décennie d'ici la fin de 1999

(Comme dans la section 4 ci-dessus, veuillez indiquer, s'il y a lieu, pour chaque secteur d'activité [recensement des zones à risque et évaluation des risques, surveillance, préparation, etc.], le titre du projet, les organismes nationaux ou internationaux y participant, le coût du projet, les sources de financement et les organismes d'exécution.)

SECTION C: INTERACTION

(La présente section est axée sur l'action internationale dans le cadre de la Décennie.)

1. Publications portant sur des sujets relevant de la Décennie:

(Par exemple des manuels, des brochures, des bulletins et autres publications intéressant la Décennie. Veuillez indiquer le titre, l'auteur/institution et le lieu et l'année de publication.)

Néant

2. Réunions et conférences tenues ou prévues dans le cadre de la Décennie:

(Veuillez indiquer la date, le lieu, l'organisme chargé de l'organisation et les participants nationaux et internationaux.)

- Avril 1991 : Atelier pour décideurs à Ouahigouya (UNITAR)
- Décembre 1992 : Séminaire pour Hauts Commissaires et Directeurs Régionaux du plan à Bobo-Dioulasso. (UNITAR)
- 1993 : Trois séminaires régionaux pour responsables provinciaux chargés de la prévention et gestion des secours.

3. Activités en association ou en coopération avec d'autres pays, en cours ou prévues, dans le cadre de la Décennie

(Veuillez indiquer les gouvernements, comités nationaux, institutions et organisations concernés.)

SECTION D: EVALUATION

(La présente section analyse le progrès réalisés au niveau national et décrit les améliorations possibles.)

1. Evaluation globale des programmes nationaux d'atténuation des effets, y compris les programmes lancés depuis la proclamation de la Décennie, et progrès accomplis jusqu'à présent

(Veuillez indiquer si les objectifs fixés par le Comité national, s'il en existe un dans votre pays, ou assignés aux plans nationaux d'atténuation des effets ou autres activités entreprises dans le cadre de la Décennie ont été atteints. Sinon, veuillez en indiquer les raisons.)

2. Examen de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

(Critique de la première partie de la Décennie et améliorations ou modifications proposées pour la seconde partie.)

- Manque d'assistance et de soutien au Comité National du Burkina Faso.